

FORMULAIRE A (1)

Information déclarative relative aux cessions à titre onéreux portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers ruraux

Réf dossier : A 2022 00032 PC/CM MONDON PROVOST/REVEL

(2) **Mode de cession** Vente Apport en société Échange

(2) **Type de droits cédés** Pleine propriété Usufruit Nue-propriété

(2) **Type de vente** (à ne renseigner qu'en cas de vente)

Amiable Adjudication judiciaire Adjudication volontaire

Prémption (prioritaire à celle de la Safer)

(3) Rédacteur de l'acte

Etude de Maître : Philippe CADILHAC

Adresse postale du notaire où le domicile est élu : CASTELNAU MAGNOAC (65230), 2 rue du Corps-Franc Pomiés 65230 CASTELNAU MAGNOAC

Adresse mail du notaire: philippe.cadilhac@notaires.fr

(4) Identité des parties à l'acte :

Cédant(s) personne(s) physique(s) <input type="checkbox"/>	Cédant personne morale <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme Nom de famille (de jeune fille pour les femmes mariées): Voirlistejointe Nom d'usage : Prénoms : Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité : Domicile : Profession :	Dénomination sociale : Forme juridique : Numéro d'identification au RCS : Adresse du siège social : Personne représentant la société (si personne morale indiquer l'identité de son représentant) : Nom : Prénoms :
Lien entre les cédants: <input type="checkbox"/> Cédant unique <input type="checkbox"/> Communauté conjugale <input checked="" type="checkbox"/> Coindivisaires <input type="checkbox"/> Usufruitier (s)/nu-propiétaire(s) sur un même ensemble de biens	

Cessionnaire(s) personne(s) physique(s) <input checked="" type="checkbox"/>	Cessionnaire personne morale <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> M. <input checked="" type="checkbox"/> Mme Nom de famille (de jeune fille pour les femmes mariées) : REVEL Nom d'usage : Prénoms : Guilaine Marie Date de naissance : 26/01/1968 Lieu de naissance : BORDEAUX Nationalité : française Domicile : AULON (65240) Profession : monitrice de ski et thérapeute	Dénomination sociale : Forme juridique : Numéro d'identification au RCS : Adresse du siège social : Personne représentant la société (si personne morale indiquer l'identité de son représentant) : Nom : Prénoms :
Lien entre les cessionnaires: <input checked="" type="checkbox"/> Cessionnaire unique <input type="checkbox"/> Communauté conjugale <input type="checkbox"/> Coindivisaires <input type="checkbox"/> Usufruitier (s)/nu-propiétaire(s) sur un même ensemble de biens	

FORMULAIRE A (1)

Information déclarative relative aux cessions à titre onéreux portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers ruraux

(9) Prix principal des biens immobiliers :

Montant principal en lettres :

DEUX CENT SOIXANTE ET UN MILLE EUROS

en chiffres

261.000,00 euros

Si TVA en sus du prix, préciser le montant :

Ventilation facultative entre les différentes catégories de biens :

Oui, joindre détail de la ventilation

Non

Modalités de paiement : Comptant à la signature de l'acte Viager A terme

(10) Charges supportées par l'acquéreur (TVA comprise) :

Frais de négociation : DOUZE MILLE EUROS (12.000,00 euros) à charge acquéreur

Commission d'agence : Autres (géomètre, etc.) :

Moment du transfert de propriété : date de signature de l'acte Autres

Date et conditions d'entrée en jouissance : date de signature de l'acte Autres

(11) Echéance de l'usufruit en cas de cession de la nue-propriété :

Usufruit viager Usufruit temporaire

Dans ce dernier cas indiquer la date d'échéance de l'usufruit : _____ Durée de l'usufruit _____

En cas d'aménagement des pouvoirs et des charges des usufruitier(s) et nu-propriétaire(s), les décrire :

(12) Droit(s) primant celui de la Safer (ce bloc permet d'identifier uniquement les détenteurs de droits de préemption prioritaires à celui de la SAFER)

Nom, qualité et domicile du bénéficiaire :

A renseigner s'il n'y a pas identité entre l'acquéreur notifié et le bénéficiaire d'un droit prioritaire listé ci-après.

Nature du droit prioritaire :

A renseigner si le préempteur prioritaire est susceptible d'exercer son droit ou s'il y a renoncé dans le cadre de la présente notification. Préciser les biens concernés par l'exercice du droit prioritaire.

Libellé	Base légale	A-t-il renoncé ?
<input type="checkbox"/> Attribution préférentielle du cohéritier telle que prévue à l'article 832-1C.Civ	Art. L.143-6 CRPM	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Droit de préemption du preneur en place (exploitant depuis plus de 3 ans)	Art. L.143-6 et L.412-5 CRPM	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Personne morale de droit public :		
<input type="checkbox"/> Droit de préemption en zone ENS (Espaces Naturels Sensibles)	Art. L.143-6 CRPM et L.142-3 C.urb.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Droit de préemption urbain	Art. L.143-6 CRPM et art. L.211-1 C.urb.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Droit de préemption du Conservatoire du Littoral (CELRL)	Art. L.143-6 CRPM et art. L.142-1 C.urb.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Droit de préemption sur les PAEN en zone de préemption ENS	Art. L.143-6 CRPM et L.143-3 C.urb.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Droit de préemption dans les ZAD (zones d'aménagement différé)	Art. L.143-6 CRPM et L.212-1 C.urb.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Droit de préemption de l'Etat sur les biens forestiers	Art. L.143-6 CRPM et Art. L.331-23 C.for.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Droit de préemption de la commune sur les biens forestiers	Art. L.143-6 CRPM et Art. L.331-22 C.for.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

FORMULAIRE A (1)

Information déclarative relative aux cessions à titre onéreux portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers ruraux

(13) Exemptions invoquées au droit de préemption de la Safer

Veillez cocher le ou les cas d'exemptions invoqué(s) et joindre les justificatifs correspondants

Exemptions tenant à la nature de l'acte		
<input type="checkbox"/>	Apport fait à un GFA ou GFR familial (jusqu'au 4 ^{ème} degré inclus)	Art. L.322-8 CRPM
<input type="checkbox"/>	Apport réalisé par un propriétaire exploitant à un GFA ou GFR	Art. L.322-8 CRPM
<input type="checkbox"/>	Échanges ou cessions amiables d'immeubles ruraux en application de l'article L.124-1 CRPM	Art. L.143-4, 1° CRPM
<input type="checkbox"/>	Vente en viager (rente servie pour totalité ou pour l'essentiel sous forme de prestations de services personnels)	Art. L.143-4, 2° CRPM
<input type="checkbox"/>	Plan de cession totale ou partielle d'entreprise en redressement judiciaire	Art. L.143-4, 7° CRPM
<input type="checkbox"/>	Plan de cession totale d'entreprise en liquidation judiciaire	Art. L.143-4, 7° CRPM
Exemptions tenant à la qualité de l'acquéreur		
<input type="checkbox"/>	Cohéritiers, parents, alliés jusqu'au 4 ^{ème} degré inclus ou indivisaires	Art. L.143-4, 3° CRPM
<input type="checkbox"/>	Salariés agricoles, aides familiaux, associés exploitants	Art. L.143-4,4°,a) et R.143-3 CRPM
<input type="checkbox"/>	Fermiers ou métayers évincés	Art. L.143-4,4°,b) et R.143-3 CRPM
<input type="checkbox"/>	Agriculteur à titre principal exproprié	Art. L.143-4,4°,a) et R.143-3 CRPM
<input type="checkbox"/>	Personne publique ayant exercé son droit de préemption prioritaire sur le bien vendu	Art. L.143-6 CRPM
<input type="checkbox"/>	Preneur en place exploitant depuis au moins 3 ans et non propriétaire de plus de 3 fois le seuil mentionné à l'article L.312-1 CRPM.	Art. L.143-6 et L.412-5 CRPM
<input type="checkbox"/>	Reconstitution de la pleine propriété (cession de la nue-propriété à l'usufruitier et vice versa)	Art. L.143-4, 8° CRPM
Exemptions tenant à la nature ou destination du bien		
<input type="checkbox"/>	Bien(s) loué(s) par bail rural cessible en dehors du cadre familial, conclu depuis au moins trois ans	Art. L.418-1, al.4° CRPM
<input type="checkbox"/>	Jardins familiaux (sauf cas prévu à l'article L.562-1 CRPM)	Art. L.143-4, 5° b) et R.143-3 CRPM
<input type="checkbox"/>	Construction	Art. L.143-4, 5° a) et R.143-3 CRPM
<input type="checkbox"/>	Aménagement industriel	Art. L.143-4, 5° a) et R.143-3 CRPM
<input type="checkbox"/>	Extraction de substances minérales	Art. L.143-4, 5° a) et R.143-3 CRPM
<input type="checkbox"/>	Surfaces classées en nature de bois et forêt au cadastre (sauf cas a), b), c) et d) du L.143-4, 6° du CRPM)	Art. L.143-4, 6°
<input type="checkbox"/>	Terrain de superficie inférieure au seuil défini par le décret attributif du droit de préemption de la Safer.	Art. L.143-7 et R.143-1 CRPM

(14) **Observations et renseignements complémentaires** (Baux de chasse, contrats forestiers, contrats environnementaux, conditions financières particulières, indivisions, engagements coopératifs, conditions suspensives, etc.)

FORMULAIRE A (1)

Information déclarative relative aux cessions à titre onéreux portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers ruraux

A CASTELNAU-MAGNOAC Le 29 mars 2022

(15) Réponse rapide souhaitée

OUI

NON

(16) Signature et cachet du notaire



Cadre réservé au traitement par la Safer

NOTIFICATION conforme aux dispositions de l'article R.141-2-1 du code rural et de la pêche maritime.

OUI

NON

Signature SAFER

Date et cachet :

Information déclarative relative aux cessions à titre onéreux portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers ruraux

Réf dossier : A 2022 00032 / PC/CM - MONDON PROVOST/REVEL

Identification des Vendeurs

Nom(oudénominationsociale): MONDON

Prénom: Véronique Paule Renée

Profession: adjointe administrative

Datedenaissance: 02/07/1966

Lieudenaissance: SAINT ETIENNE

Domicile(ousiègesocial): THERMES MAGNOAC (65230), 124 Coste Rouge

Nom(oudénominationsociale): PROVOST

Prénom: Valérie Marie-Laure

Profession: Infirmière libérale

Datedenaissance: 22/05/1971

Lieudenaissance: RUFFEC

Domicile(ousiègesocial): THERMES MAGNOAC (65230), 124 Coste Rouge

MAIRIE
Service Etat Civil
23000 PONSAN SOUBIRAN

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**
Numéro de l'AR : **AR 1A 189 404 7471 3**



MONDON PROUST / REVEL Renvoyer à **FRAB**

Révisé le : **30** / **11** / **2022**
 Révisé le : **30** / **11** / **2022**
 Désigné(e) déclare être destinataire
 Destinataire : *[Signature]*
 Mandataire : *[Signature]*
 / permis de conduire
 n° :
Ne pas signer que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

SELARL Philippe CADILHAC
Notaire
 B.P. 10
 2 Rue du Corps Franc Pommiès
 65230 CASTELNAU-MAGNOAC



DESTINATAIRE
 MAIRIE
 Service Etat Civil
 23000 PONSAN SOUBIRAN



Numéro de l'envoi : **1A 189 404 7471 3**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

MONDON PROUST / REVEL

EXPÉDITEUR
 CASTELNAU-MAGNOAC
29 MARS 2022
 12 90
 LA POSTE
 RECOMMANDÉE

SELARL Philippe CADILHAC
Notaire
 B.P. 10
 2 Rue du Corps Franc Pommiès
 65230 CASTELNAU-MAGNOAC

avantages du service suivi :
 vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
des d'accès direct à l'information de distribution :
 par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (15 € TTC + prix d'un SMS).
 par internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
 par téléphone :
 pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) :
 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) :
 du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € 153 € 458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



PREUVE DE DÉPÔT